

## TRANSACTION - VENTE

Prix net vendeur (en €)			Honoraires TTC	Prix net vendeur (en €)			Honoraires TTC		
garage ou inférieur	à	15 000	2 500	de	115 001	à	135 000	9 000	
de	15 001	à	65 000	5 000	de	135 001	à	155 000	10 000
de	65 001	à	85 000	6 000	de	155 001	à	175 000	11 000
de	85 001	à	95 000	7 000	de	175 001	à	195 000	12 000
de	95 001	à	115 000	8 000	de	195 001	à	225 000	13 000
de	225 001	et plus		5 %					

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

## LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

### HONORAIRES EN CAS DE PRESTATIONS REGROUPEES :

- VISITE & CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE :
  - 1,50 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du bailleur
  - 1,50 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du locataire
- HONORAIRES DE RÉDACTION DE BAIL :
  - 2,25 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du bailleur
  - 2,25 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du locataire
- HONORAIRES DE RÉDACTION D'ÉTAT DES LIEUX :
  - 2,50 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du bailleur
  - 2,50 % <sup>TTC</sup> du loyer annuel Charges Comprises à la charge du locataire

*Le montant des honoraires pour le locataire ne pourra en aucun cas excéder 11 euros TTC /m2 etat des lieux inclus*

### HONORAIRES EN CAS DE PRESTATIONS ISOLEES :

- HONORAIRES DE RÉDACTION D'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE SEUL :
  - T1 // T2      120 € <sup>TTC</sup>
  - T3 // T4      180 € <sup>TTC</sup>      Frais exclusivement à la charge du bailleur
  - T5 et plus    220 € <sup>TTC</sup>
  - Maison        250 € <sup>TTC</sup>
- HONORAIRES DE RÉDACTION DE BAIL SEUL :
  - 180 € <sup>TTC</sup> à la charge du bailleur

## GESTION LOCATIVE

7,2 % TTC du loyer charges comprises